

ABONNEMENT.

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Février 1884.

Chronique générale.

LA CHAMBRE. — La discussion de l'interpellation Périn sur les adjudications militaires qui devait être le gros morceau de la séance a été agitée en fin de séance par les développements de la discussion sur la convention de commerce conclue par le gouvernement avec l'Autriche-Hongrie.

Au cours de cette discussion, M. des Rotours a très-opportunément fait observer que le gouvernement s'était laissé absolument désarmer, dans cette convention, contre l'importation des maladies du bétail, notamment de l'espèce ovine dont le principal foyer est précisément en Autriche-Hongrie.

Auparavant, M. Floquet, qui présidait, avait fait l'éloge funèbre de M. Janvier de la Motte, député de l'Eure, et M. Girard avait demandé à M. Raynal quel moyen il comptait employer pour parer aux grèves des mineurs d'Anzin, ce à quoi M. Raynal avait répondu qu'il ne voyait pour le moment aucun moyen, mais qu'il ferait tous ses efforts pour en trouver un. On ne pourra le trouver dans ce budget de 1885 que M. Tirard a déposé hier sur le bureau de la Chambre et qui n'indique pas précisément la prospérité industrielle ou financière.

LE SÉNAT. — Le Sénat a repris hier la discussion de la loi municipale et donné un successeur à M. Gauthier de Rumilly. 449 suffrages ont été exprimés. M. de Marcère (élu) a eu 430 voix; M. Leroy-Beaulieu 7; M. Cloué 2; M. About 2. 6 voix perdues. 430 voix sur 300 sénateurs! Ce n'est point là une victoire dont M. de Marcère puisse beaucoup se glorifier. Mais il a la timbale, ça lui suffit.

M. de Saint-Vallier adressera aujourd'hui une question au ministère sur la crise agricole.

Cette année, comme l'année dernière, le service des cultes vient de donner des instructions pour faire surveiller dans les églises les prédicateurs des stations de carême.

L'indulgence, paraît-il, ne fait pas le fond de ces instructions, et si quelques prêtres se laissaient emporter, dans l'improvisation d'un sermon, par quelques allusions trop vives ou trop transparentes pour certaines choses, ils seraient sévèrement admonestés d'abord, et leur faible traitement pourrait s'en ressentir.

C'est ainsi qu'en ce temps de liberté le gouvernement veut punir ceux qui ne pensent pas et ne disent pas comme lui.

RENTREE DE M. LE COMTE DE PARIS.

M. le Comte de Paris est arrivé à Orléans, dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures et demie. Il a pris, à la gare d'Orléans, le chemin de fer de l'Etat pour se rendre à Dreux, où il est arrivé vers neuf heures du matin, et où l'attendaient M. Lambert de Sainte-Croix, sénateur, M. le marquis de Beauvoir, M. Emmanuel Bocher et M. Camille Dupuis.

Quatorze agents du service de la sûreté faisaient sentinelle à la gare Montparnasse, quand M. le Comte de Paris y est descendu avec sa famille.

M. le Comte de Paris a quitté Paris hier pour se rendre au château d'Eu.

Il sera de retour rue de Varenne dans les premiers jours de la semaine prochaine. Il donnera plusieurs audiences. Son départ pour Cannes suivra de quelques jours.

Le prince Victor Napoléon a commencé hier ses visites d'adieu. Il part pour le Japon, pour aller de là en Amérique. Ce voyage durera dix-huit mois.

M. Tricou vient d'être nommé commandeur de la Légion-d'Honneur. M. Ferry lui devait bien cela. C'est égal, c'est un bon métier que celui de fabricant de dépêches.

GRÈVE DU NORD.

La grève d'Anzin devient chaque jour plus générale et plus menaçante. Dix mille hommes au moins ne travaillent pas: ils vivent avec leurs familles de quelques économies et de quelques secours. Avant peu, leurs dernières ressources seront épuisées. Ils déclarent qu'alors même ils ne céderont pas et qu'ils poursuivront par tous les moyens la lutte contre la Compagnie des mines. Des agitateurs parcourent le pays: aujourd'hui, ils excitent les mineurs à la résistance et leur prêchent l'émeute et le pillage.

— La police a fait saisir avant-hier des proclamations révolutionnaires adressées aux mineurs grévistes du bassin houiller du Nord.

Ces proclamations venaient de la Belgique.

L'étude des questions relatives au mouvement de la propriété immobilière ayant fait reconnaître la nécessité de procéder, dans toutes les communes, au relevé des cotes foncières par séries de contenance, la direction générale des contributions directes et la direction générale de la comptabilité publique ont décidé de concert que l'opération dont il s'agit sera effectuée par les contrôleurs et par les percepteurs, dans les matrices cadastrales des propriétés non bâties, aussitôt après l'application des mutations de 1883 pour 1884.

Le travail devra être terminé pour le 4<sup>er</sup> avril.

LES PHARMACIES DES CAMPAGNES.

A l'occasion du projet de certains républicains de demander l'interdiction des petites pharmacies tenues dans les campagnes par des religieuses, nous recevons la

communication suivante, qui contient des observations d'une incontestable justesse:

« Les députés et sénateurs qui ont parcouru nos campagnes en calèche ignorent que dans telle ou telle région le médecin réside à 14, 15, 17 ou 19 kilomètres de ses clients, et que la plupart des malades sont pauvres et parfois sans famille et absolument abandonnés. Les médecins déclarent qu'à moins d'annexer à leur voiture un fourgon ad hoc, il leur est impossible, avant de commencer leur tournée, de prendre chez le pharmacien de leur résidence les remèdes qu'ils auront à prescrire.

» Un autre inconvénient non moins sérieux, et dont nos députés ne se doutent pas, est qu'il arrive parfois que le docteur se trouve dans l'impossibilité de se rendre au premier appel du malade. Habituellement, il ne vient que le lendemain, quelquefois même ce n'est que le surlendemain. De là, des obligations morales pour tous ceux qui entourent le malade de lui procurer au moins un soulagement à l'aide duquel il vivra jusqu'à l'arrivée du docteur. Si le parent ou l'ami qui va chercher le médecin n'est pas en état de décrire la maladie (c'est le cas ordinaire), le médecin ne saura quels médicaments apporter; et pour que la visite du médecin devienne utile, il faudra encore attendre qu'on ait rapporté, d'une distance de 15 ou 20 kilomètres, les médicaments indiqués par lui.

» Au contraire, si nos religieuses ou une personne intelligente quelle qu'elle soit tient en réserve dans une chambre disposée à cet effet les médicaments les plus usuels, et que les médecins lui recommandent de se procurer ad cautelam, le malade est aussitôt traité que visité; l'indisposition ou la maladie est immédiatement combattue et le médecin n'est pas réduit à laisser mourir, faute de remèdes donnés à temps, celui qui l'a fait appeler.

» Si la Chambre était composée en majorité de gens sérieux, on reprendrait simplement à l'auteur du projet de loi sur les pharmacies des religieuses, projet dont on annonce le dépôt: Commencez, monsieur,

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET DU CHATEAU DE ROCNOIR

Deuxième partie.

HUIT ANS APRÈS.

III. — LA RÉVÉLATION. (Suite)

Fernand, ayant souri de cette réflexion, continua ainsi:

« Les patriarches, les plus respectables des hommes par la simplicité de leurs mœurs, la beauté de leur âme et l'élevation de leurs sentiments, s'occupaient surtout de leurs troupeaux et des soins à donner à la terre.

» L'agriculture fut en honneur dans les plus beaux jours de l'Égypte, qui attribuait l'invention de l'art agricole à Osiris. Les monuments qu'on a découverts dans ce pays offrent des tableaux en relief qui nous donnent des connaissances fort curieuses sur les différentes opérations agricoles que les Égyptiens pratiquaient et sur les instruments qu'ils mettaient en usage.

» Les Grecs reçurent des Égyptiens les premiers éléments et les exemples de l'art de cultiver la terre, à l'époque de la fondation des colonies égyptiennes dans la Grèce.

» Des colonies semblables furent fondées par les Égyptiens dans toutes les parties du monde connu. L'agriculture a dû pénétrer en Asie et parvenir en Europe par quelques établissements que les Grecs et les Égyptiens avaient fondés en Italie et sur les côtes des Gaules.

— Arrête et laisse-moi classer dans ma mémoire les différents faits que tu viens de me lire: les patriarches d'abord, dont il est parlé dans la Bible, les Égyptiens et les Grecs ensuite, qui répandirent les connaissances agricoles dans le monde entier.

» Dis-moi maintenant en quoi consistait l'art agricole dans l'antiquité.

— Le poème d'Hésiode intitulé les Travaux et les Jours nous donne quelques renseignements sur les notions agricoles des Grecs. Cet écrivain fait mention de la charrue; il désigne le soc, la bêche, le manche; il parle du râteau, de la faucille, de l'aiguillon du bouvier. Il cite une voiture, à roues très-basses, qui avait sept pieds et demi de large. On voit dans ce poème que le sol recevait trois labours: le premier en automne, le second au printemps et le dernier immédiatement avant les semailles. Il n'y est point fait mention d'engrais ni de fumiers.

» A une époque moins reculée, Théophraste parle de la manière de mêler différentes espèces de terres pour ameublir le sol. La graine était semée à la volée et on passait le râteau sur le semis.

» La récolte était liée en gerbes. On vannait le grain, on le serrait dans des caisses ou des coffres placés au grenier, et on réduisait le blé en farine au fur et à mesure des besoins de la famille.... »

Soudain Fernand s'arrêta.

— Qu'as-tu donc? demanda Jules en se levant et en regardant autour de lui.

— Il me semblait avoir entendu un bruit de branches qu'on écartait non loin de nous.

— Tu crois?

— J'en suis sûr.

— Assurons-nous-en.

Les deux jeunes gens regardèrent en vain autour d'eux.

— Ton ouïe s'est sans doute trompée, dit Jules.

— Je suis sûr d'avoir entendu quelque bruit.

— Peu importe d'ailleurs, nous sommes en toute sécurité dans le parc.

Cependant l'ouïe de Fernand l'avait bien servi.

Le bruit qu'il avait entendu provenait des pas de Brutus, qui, comme nous le verrons plus loin, s'était introduit dans le parc.

Sur la demande de son ami, Fernand continua la lecture:

« Les Romains, qui furent les maîtres du monde, tinrent aussi l'agriculture en grand honneur. Elle fut l'objet principal de la sollicitude du législateur, qui, pour manifester au peuple la haute idée qu'il en avait lui-même, établit que la fonction des prêtres consisterait à offrir aux dieux les prémices de la terre.

» Les lois romaines portaient jusqu'à l'excès le respect pour la propriété rurale. On punissait de mort les dégâts volontaires apportés à la moisson d'autrui.

— Ah! s'il en était encore ainsi de nos jours, fit Fernand en s'interrompant lui-même, mon père n'aurait pas tant de peine à se sauvegarder des petits polissons qui ravagent ses vergers.

Jules sourit.

« La vie des champs, continua Fernand, avait alors pour les Romains un tel attrait que parfois on trouvait à la charrue les hommes qu'on destinait aux grandeurs de la magistrature. Les dictateurs devant lesquels tout tremblait et qui avaient droit de vie et de mort, terminaient à peine la tâche pour laquelle on les avait arrachés à leurs travaux champêtres, qu'ils quittaient Rome, le forum et l'arc de triomphe, pour retourner au calme et à la simplicité de la vie des champs.

» Ce n'était pas le mépris des grandeurs qui les faisait agir, mais la connaissance du vrai bonheur qu'on cherche en vain dans l'ambition et qu'on ne

par aller à 3 et 4 lieues des médecins, à 4 et 5 lieues des pharmaciens. Faites-y une maladie sérieuse, et vous jugerez ensuite de l'opportunité qu'il y a pour un malade indigent à ajouter au prix de 8, 40 et 15 fr. de chaque visite du médecin, la dépense d'un voyage de 8 ou 40 lieues pour apporter les remèdes nécessaires. »

\*\*\*

Le Schah de Perse vient de condamner son ministre des finances à recevoir quatre cents coups de bâton sur la plante des pieds pour avoir établi des prévisions budgétaires inférieures d'environ 400,000 fr. au rendement des impôts.

La sentence a été exécutée jusqu'au bout à Téhéran, en présence du souverain.

Un coup de bâton par mille francs ! Où en serait M. Tirard, si la même peine lui avait été appliquée ?

\*\*\*

#### TARTUFARI.

L'arrêt de la Cour de cassation de Rome qui consacre la spoliation de la Propagande a été rendu sur le rapport conforme d'un conseiller qui répond au nom de Tartufari, lequel se rapproche de notre Tartuffe.

L'Univers fait justement remarquer que l'arrêt précité est en effet un monument de tartufferie révolutionnaire.

\*\*\*

AU TONKIN. — Le Temps reçoit la dépêche suivante d'Hai-Phong, 28 février :

« Le grand maréchal du Huang-Si est arrivé à Bac-Ninh avec des renforts. Le bruit court que le prince Hong, le chef de la résistance annamite, s'est enfui de Bac-Ninh et serait en route pour Ninh-Binh afin de regagner l'Annam. »

— D'après le National, le ministre de la marine a communiqué au conseil les dépêches récentes qu'il a reçues du Tonkin. Il résulte de ces dépêches que la concentration des troupes se fait sur Hanoi et que le général Millot va attaquer prochainement Bac-Ninh.

## ÉTRANGER

RÉPUBLIQUE D'ANDORRE.—M. Millet, sous-directeur de la politique au ministère des affaires étrangères, chargé de négocier avec l'évêque de la Seo d'Urgel l'élargissement des prisonniers faits à la suite de l'incident récent qui s'est produit, a reçu une dépêche du président du conseil.

M. Jules Ferry a prescrit à M. Millet d'adresser une sommation à l'évêque et d'en finir au plus vite avec cette affaire.

Cette sommation sera faite par le viguier français d'Andorre, au nom du gouvernement.

ALLEMAGNE. — La santé du prince de Bismarck inspire des craintes sérieuses à sa fa-

trouve que dans le devoir accompli.

» Mais sous l'empire, quand le luxe acheva de corrompre les mœurs, l'agriculture dépérit comme toutes les autres institutions. On abandonna aux esclaves le soin de cultiver le sol, et on eut recours aux nations étrangères pour nourrir les vainqueurs, les maîtres du monde, que l'inaction et la mollesse transformèrent en vaincus, en esclaves. »

— Parfait, mon savant professeur. La chute des Romains pourra nous servir d'enseignement. Mais tu serais bien aimable de me renseigner aussi sur le mode de culture, les instruments aratoires et les divers produits des champs romains.

— Caton le Censeur, Varron, Virgile, Plinius et Palladius ont laissé des documents intéressants.

» Nous lisons dans Caton qu'il y avait deux espèces de charrues : l'une pour les terres fortes, l'autre pour les sols plus légers. Varron cite une charrue à deux socs ou tranchants, et Plinius mentionne la charrue à coutre. On fait encore usage, dans les départements méridionaux de la France, de l'ancienne charrue ordinaire des Romains. Elle était tirée par des bœufs et non par des chevaux. Dans les derniers temps de la république, les Romains se servirent de la charrue à roue.

» On sait que les Romains pratiquaient le labour léger que nous appelons binage.

» Ils estimaient beaucoup le fumier de pigeon :

mille. Les médecins ont interdit au chancelier tout genre de travail et insistent pour qu'il reste à Friedrichsruhe. Aussi, paraît-il que son absence de Berlin se prolongera indéfiniment et que la prochaine session du Reichstag se passera sans que le chancelier vienne prendre part aux débats.

ANGLETERRE. — On télégraphie de Londres, 28 février :

« La police vient de découvrir une grande quantité de dynamite sous les voûtes de la gare de Charing-Cross, qui est l'une des plus importantes de Londres et qui contient un immense hôtel, au-dessus des bâtiments appropriés au service du chemin de fer. Deux arrestations ont été faites. »

Le bruit a couru avant-hier soir à Londres que les troupes anglaises en Egypte auraient subi un nouvel échec. On aurait reçu des renseignements positifs à ce sujet à l'arsenal de Woolwich.

Le gouvernement, sans démentir ces rumeurs, a fait dire qu'aucune dépêche ne lui était parvenue.

D'après les dernières nouvelles du Caire (27 février), l'armée du général Graham se mettra en marche aujourd'hui et atteindra Teb, où une bataille décisive sera livrée dans la journée.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 février.

La Bourse d'aujourd'hui est à peu de chose près la répétition de celle d'hier : peu d'affaires, cours sans grands écarts, tendance indécise.

76.20 et 76.30 le 3 0/0 ; dernier cours 76.27 ; — 76.35 et 76.40 l'amortissable nouveau ; — 77.30 et 77.275 l'amortissable ancien ; — 105.70, 105.75, 105.80, 105.75 le 4 1/2 0/0 1883 ; dernier cours, 105.75.

Le Crédit Foncier est très-demandé aux environs de 1,230 ; les obligations sont également très- recherchées de l'épargne. La Banque des Communes de France donne, moyennant 6 fr. par titre, des options sur toutes les obligations françaises à lots.

Une notice explicative sur le mécanisme de ce genre d'opération et un tableau complet des obligations à lots, indiquant la date des tirages et le nombre des lots, sont envoyés gratuitement à toute personne qui en fait la demande au directeur de la Banque des Communes de France, 15, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Deux tirages ont lieu le 15 mars ; ils portent l'un sur les Obligations de la Ville de Paris 1865 ; le second, sur les Obligations 5 0/0 du Canal de Suez.

La Banque des Communes de France délivrera sur ces titres, jusqu'au 10 mars inclusivement, des options valables jusqu'au 25 du même mois.

En présence de l'aléa de la situation actuelle, nous conseillons à nos lecteurs de s'abstenir des placements définitifs et de leur préférer l'emploi des fonds en reports. Ce placement donne, outre les avantages de sécurité et de disponibilité des fonds, un intérêt des plus rémunérateurs ; la Banque des Communes de France bonifie à ses déposants, pour la deuxième quinzaine de février, un intérêt net de 5.23 0/0 par an. Une notice explicative sur les opérations de reports et les conditions auxquelles la Banque des Communes y fait participer ses clients est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Le Financier des Communes (abonnement 5 fr. par an) doit publier, avec son numéro de demain,

colombine. Parmi les meilleurs engrais, ils comptaient les immondices des rues et l'urine des bestiaux. Le chanvre était brûlé sur place.

» Ils semaient des plantes légumineuses pour les retourner en terre dans les sillons, et les faisaient pourrir en fermentant.

» Leurs terres étaient semées une année et restaient en jachère l'année suivante. Ils cultivaient l'orge-escourgeon, l'épeautre, le panis, le millet, notre froment ordinaire et notre froment blanc. Ils connaissaient toutes nos espèces de fèves et de haricots, de lentilles et de pois ; les lupins, les raves, les navets et les choux.

» On ne liait pas le blé en gerbes ; aussitôt qu'il était coupé, on l'envoyait à l'aire pour être battu.

» Les bestiaux parquaient en plein air. Virgile nous apprend que ses contemporains donnaient leur blé à manger en vert aux bestiaux, quand les tiges poussaient avec trop de vigueur.

» Les Romains avaient d'immenses prairies naturelles, et ils connaissaient l'art de former des prairies artificielles, dans lesquelles ils semaient principalement la luzerne. Nous voyons dans les Géorgiques à quel point ils pratiquaient les irrigations.

» L'invasion des barbares et la chute de l'empire romain arrêta l'essor de l'agriculture... »

Soudain les aboiements d'un chien irrité, un cri

de détresse et le bruit d'une lutte surprisent nos deux jeunes lecteurs. Ils allaient se précipiter du côté d'où partaient les cris, lorsque Jules reconnut la voix du concierge du château, qui criait :

— Ici, Médor, ici.

— Ah ! c'est le père Jacques, fit-il. Médor aura sans doute surpris quelque petit malfaiteur dans le parc.

Comme le bruit des pas s'éloignait, ils continuèrent leur lecture sans se préoccuper de ce fait insignifiant en lui-même, mais qui devait cependant si fort influer sur leur avenir.

Voici ce qui s'était passé : Brutus, étant arrivé à Felenne, s'était dit : — C'est au guépier qu'il faut se rendre pour trouver le nid. Mais comment pénétrer au château ? Qui pourrais-je rencontrer ? Quelque vieillard du despotisme. Puis le comte et la comtesse de Villefort y résident actuellement.

» Mais soit ! En avant, à la garde de l'Étre suprême ou à l'inspiration de Satan.

Après cet horrible blasphème, il se dirigea vers le château. Il jeta un coup d'œil distrait d'abord, mais bientôt plus attentif, sur le beau spectacle que la nature offrait à ses yeux. Ses instincts semblaient devenir moins pervers à la vue des bienfaits du Créateur. Il n'est pas de méchant qui ne soit accessible à quelque idée naturelle de générosité, son cœur s'émouit à la vue du bien. Mais, hélas ! le

mal reprend bientôt son empire. En ce moment, Brutus contemplait les bois, les collines qui entourent Felenne et forment, en quelque sorte, une ceinture autour de ce village bâti en amphithéâtre sur une colline moins haute que celles qui l'entournaient. La maison de Dieu élevait majestueusement sa flèche vers les cieux.

Deux rivières entourent le village et se confondent, au pied de la colline sur laquelle il est bâti, pour se diviser ensuite et protéger le château et ses dépendances.

Brutus rôdait autour du château, sans avoir pu rencontrer personne. Impatient, il pénétra dans le parc. Il y errait depuis quelque temps, lorsque soudain un chien s'élança sur lui.

Au cri qu'il poussa, une voix chevrotante cria : — Ici, Médor, ici.

Mais il était trop tard. Le chien, soit instinct, soit mauvais naturel, attaqua Brutus et le mordit au bras gauche.

Le vieillard, s'approchant de l'étranger, lui exprima ses regrets et gourmanda son chien, qui suivit l'oreille basse, pendant que son maître et Brutus se dirigeaient vers le château. Cependant la bête, dans son instinct, avait agi avec plus de prudence que l'homme. Il avait attaqué l'ennemi de la maison, tandis que son maître allait l'y introduire. En effet, le jardinier avait engagé Brutus, qui ne s'était pas fait prier, à rentrer au château pour panser et soigner sa blessure.

(A suivre.) J. GONDY DU JARDINET.

On lit dans la Patrie :

« En maintes circonstances et dans une série d'articles spéciaux, nous nous sommes élevés contre les agissements envahisseurs de la franc-maçonnerie ; nous avons montré cette secte de démolisseurs s'acharnant à tout bouleverser, sapant les principes sociaux, se glissant partout, s'imposant partout, dans un but politique et anti-social, faisant cause

commune avec tous les révolutionnaires et ne reconnaissant ni religion ni patrie.

» Or, chaque jour, de nouvelles révélations viennent confirmer nos appréciations. Dès qu'on est renseigné sur la réunion d'une loge ; on apprend que, loin de s'occuper de bienfaisance, c'est à la politique que les frères font appel.

» C'est ainsi que la loge Bienfaisance et Amitié de Lyon-Croix-Rousse vient de convoquer trente loges, non pour se conformer au programme que son titre indique, mais pour organiser la guerre contre le parti conservateur. Les maçons s'effraient du réveil de l'opinion publique ; ils entrevoient à l'horizon l'éroulement de la République, et ils veulent, par tous les moyens possibles, retarder sa chute.

» Soyons-en sûrs, leur propagande empoisonnée ne sera arrêtée par rien ; ils n'auront ni honte ni scrupule, et les honnêtes gens ont le droit de dire à la France : « La franc-maçonnerie, voilà l'ennemi ! »

On lit dans le Gaulois :

« Un père de famille nous soumet, au sujet des examens du brevet de capacité pour les filles, qui commencent le 3 mars, quelques observations fort justes.

Ces examens ont jusqu'ici toujours été publics. Or, cette année, l'affiche concernant les aspirantes porte que les examens ne seront pas publics.

Pourquoi cette mesure spéciale pour les filles ?

A-t-on l'intention de leur poser des questions que l'on n'oserait poser en présence d'un auditoire ?

Veut-on avoir plus de facilités pour favoriser les élèves des établissements laïques ?

A toutes les personnes qui ont fait inscrire les aspirantes, on a demandé si la jeune fille était dans une maison laïque ou congréganiste. Une colonne du registre porte L ou C en regard de chaque nom.

C'est sans doute encore au nom de la liberté d'enseignement que cette jolie mesure a été prise ! »

ANGERS.

La Société nautique d'Angers donnera dimanche prochain, 2 mars, à 4 heures de l'après-midi, dans le bassin de Reculée, sa 2<sup>e</sup> course à la voile de l'année. Quatorze embarcations prendront part à cette course qui promet d'être vivement disputée.

La quête faite mardi par l'harmonie de Truffard-les-Bilieux a produit 384 fr. 56.

De son côté, la fanfare des Francs-Pierrots a recueilli 439 fr. 44.

Dimanche et mardi, la première a donc recueilli 466 fr. 66 et la seconde 490 fr. 44. Soit ensemble 656 fr. 87.

Ces diverses sommes ont été remises au Bureau de bienfaisance. (Patriote.)

M. Janvier de la Motte père, député bonapartiste de l'Eure, dont nous avons annoncé la mort, était né à Angers le 27 mars 1823.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Nous rappelons que dimanche prochain 2 mars aura lieu, à la salle du Cirque, à 1 heure 1/2, le grand Festival avec le concours de Th. Ritter, pianiste, M. Giraud, baryton des Concerts de Paris, M<sup>lle</sup> Soubre, de l'Opéra.

Le programme, qui ne contient pas moins de douze numéros, est des plus attrayants. L'orchestre sera dirigé par M. Gustave Lelong.

Lundi prochain 3 mars, l'Association artistique d'Angers va donner à Nantes un grand concert dans la salle Saint-Stanislas, avec le concours de MM. Ritter et A. Giraud.

L'Espérance du Peuple, qui a publié le programme de ce concert, s'exprime ainsi :

« Il était difficile d'organiser une soirée plus intéressante et sortant davantage de la forme des concerts auxquels nous sommes habitués. Nous entendrons, en effet, l'admirable Orchestre de l'Association artistique d'Angers qui, de l'aveu de Massenet lui-même, est peut-être supérieur à celui de Paderewski, et, à ce remarquable ensemble d'instrumentistes, qui aurait suffi à lui seul pour assurer le succès, viendront s'ajouter M. Théodore Ritter, le premier des pianistes français, et M. Giraud, un excellent baryton des Concerts de Paris. En résumé, nous n'avons qu'une seule crainte, c'est que la salle, malgré ses grandes dimensions, soit encore trop petite, et nous regrettons que les organisateurs n'aient pas cherché à obtenir la Renaissance, qu'une aussi attrayante soirée aurait certainement remplie. »

TOURS.

Hier, dans l'après-midi, une grande revue a été passée sur le boulevard Béranger par MM. le général Schmitz, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, le général Frémont, le général Dusan, le général Bosquet.

A cette revue étaient présents les 32<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> de ligne, le 48<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, les compagnies de manutention.

Nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Il est question, nous assure-t-on, de demander au ministre de l'instruction publique de transporter à Tours le siège des Facultés qui existent à Poitiers.

» Des démarches auraient été déjà faites dans ce sens.

» Nous n'enregistrons néanmoins ce bruit que sous toutes réserves. »

NANTES.

Sous le titre : « Les Bienfaits de la République », on lit dans l'Espérance du Peuple :

« L'extrait du budget que nous avons publié montre quelles charges énormes pèsent sur la ville de Nantes.

» Les divers emprunts contractés depuis 1875 seulement grèvent le budget municipal,

en capital et intérêts, de la somme de seize millions environ (16 millions).

» Ils figurent au budget de 1884 pour huit cent soixante et onze mille six cent quatre-vingt-dix-sept francs quarante-deux centimes (874,697 fr. 42).

» Les contribuables ont à payer cinquante-huit centimes additionnels quatre dixièmes sur les diverses contributions directes; c'est-à-dire trente-quatre centimes pour le budget ordinaire et trente-quatre centimes quatre dixièmes pour le budget extraordinaire.

» Est-ce que la République, qui sait si bien vider les poches des contribuables, n'est pas réellement un gouvernement à bon marché ? »

Le Phare de la Loire annonce qu'une musique républicaine se constitue dans le deuxième canton de Nantes.

Cette musique républicaine nous rend rêveur. Nous avions cru jusqu'ici que la musique n'avait pas d'opinion. Il paraît que nous étions dans une erreur profonde.

Désormais, pour jouer du cornet à piston ou de la clarinette, il faudra produire un certificat de civisme.

LE CARNAVAL A NANTES.

La seconde journée du Carnaval n'a pas été beaucoup plus brillante que la première. Les masques étaient peut-être plus nombreux, mais ils n'étaient pas plus remarquables pour cela : des clowns, des blouses blanches surmontées d'énormes casquettes à pont, voilà ce que l'on rencontrait à chaque pas.

Le nombre des voitures s'était accru, mais pas au point de combler les solutions de continuité qui étaient encore très-longues et très-fréquentes. Au reste, ce défilé de voitures de maîtres, de chars-à-bancs, de camions, de charrettes de jardinier dont les roues étaient encore revêtues d'une épaisse couche de boue, n'avait rien de bien réjouissant pour les spectateurs.

Où sont donc ces brillants défilés d'autrefois où figuraient les plus beaux et les plus riches attelages de Nantes et des environs ?

Les curieux cependant se sont pressés avec une ardeur digne d'une plus noble cause sur le boulevard Delorme, dans la rue Franklin, sur la place Graslin et dans la rue Crébillon. Sur le reste du parcours, c'était une solitude complète, que les voitures parcouraient en gardant entre elles de longues distances.

Malgré les arrêtés municipaux, dit l'Espérance du Peuple, la guerre à coups d'oranges a recommencé avec un acharnement que rien ne lasse. Les divers groupes de masques se bombardaient mutuellement, sans souci des passants inoffensifs dont plusieurs ont reçu des blessures assez sérieuses.

PROPHÉTIES DE NICK.

Voici quelle sera, d'après Nick, la physionomie probable du mois de mars :

Depuis quatre mois, nous ne cessons d'annoncer un temps humide, tempéré, agité, avec gros temps et sinistres maritimes; nous

ne sommes pas encore au beau, hélas !...

Mêmes conditions astronomiques à peu près, mais plus accentuées, point groupés, résultante forte, mêmes caractères météorologiques, plus accusés. Temps généralement mauvais sur la France et sur les pays voisins, principalement pendant la première et la troisième dizaine, particulièrement sur les zones du Nord et du Centre, avec ciel souvent couvert ou brumeux. Temps un peu moins accidenté, mais encore assez mauvais sur la zone méridionale. Quelques éclaircies avec refroidissement nocturne (première et deuxième dizaines); orages épars très-probables vers les 26, 28, 30. Dépressions barométriques, avec coup de vent, pluie, giboulées ou neige, sur les pays montagneux, aux époques suivantes, à savoir :

1<sup>o</sup> Vers les 4<sup>e</sup> (??), 3; 2<sup>o</sup> vers les 5 (??), 7; 3<sup>o</sup> vers les 11 (??), 13; 4<sup>o</sup> vers les 19 (??), 21; 5<sup>o</sup> vers les 26 (??), 28, 30.

Gare les gros temps durant ces périodes, notamment sur la Manche et l'Océan! Ce mois sera funeste aux gens de mer si on ne se tient sur ses gardes.

Faits divers.

ARRESTATION DES VOLEURS DU TRÉSOR DE SAINT-DENIS.

Depuis le 23 novembre 1882, où le trésor de la basilique de Saint-Denis avait été volé, toutes les recherches faites pour découvrir les auteurs de ce vol étaient demeurées inutiles.

Un hasard vient de permettre de les trouver.

Il y a quelques jours, on arrêtait un individu qui venait de commettre un vol de bijoux; la perquisition faite à son domicile amena la découverte d'ornements d'église.

Le voleur finit par avouer que ces objets provenaient du vol de la basilique de Saint-Denis.

C'est lui qui, la veille du vol, s'était présenté à la sacristie comme chargé d'une commission à l'adjoint au maire.

L'inculpé a raconté que les objets volés avaient été envoyés en Angleterre.

D'autres ont été recetés par un brocanteur de Paris.

Cet individu a dénoncé ses complices qui sont au nombre de trois.

Ceux-ci ont été également arrêtés et leurs aveux ont confirmé les précédents. On a, d'ailleurs, retrouvé chez eux un certain nombre d'objets.

Les plus précieux ont été vendus à Londres.

La police anglaise a été aussitôt informée de ces faits.

\*\*

Un bon cultivateur de Seine-et-Oise, maire de sa commune, se trouvait dernièrement dans un grand embarras; sa femme était accouchée depuis deux jours et l'adjoint en voyage pour un certain temps.

Il fallait absolument dresser l'acte de naissance sans retard.

grande encore; cette tentative eut un plein succès, les angles de la bière atteignirent à un mètre environ du bord : c'était le salut.

De plus en plus surexcitée, M<sup>me</sup> de Verchesne posa un pied, puis l'autre sur le couvercle de son cercueil et s'appuya les deux mains sur le bord du caveau; cette fois, oh! joie suprême, ses vœux étaient comblés, elle venait de toucher de ses pieds la terre des vivants; elle venait, comme Lazare, à la voix du Christ, de sortir de son sépulcre.

Un tremblement nerveux agitait tout son être; elle s'avança vers le mur de clôture, car il fallait sortir également de ce cimetière affreux qui ne se contentait pas de garder toujours les morts qu'on lui confiait, mais s'emparait même des vivants. Le pied de M<sup>me</sup> de Verchesne heurta contre un objet jeté en travers d'une allée; elle s'abassa pour le reconnaître : c'était une échelle.

— Je suis sauvée, murmura-t-elle. Oh! mon Dieu! mille fois merci!

Un pâle clair de lune, tamisé par les nuages, vint éclairer un peu cette scène nocturne; Adrienne prit l'échelle et la traîna jusqu'au mur; une minute plus tard, la jolie ressuscitée était sur la route qui conduisait à son domicile.

VIII

La soirée du jour précédent, je n'ai nul besoin de l'affirmer, avait été des plus déchirantes pour

Après avoir mûrement réfléchi, il alla quérir deux de ses administrés et rédigea l'acte comme suit :

« Ce jourd'hui, etc., étant accompagné de MM. X. et Z., mes témoins, je suis comparu devant moi-même, maire de la commune de..., à l'effet de me déclarer que ma femme vient d'accoucher d'un enfant vivant et parfaitement constitué.

» Sur la demande de quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère, je me suis répondu qu'il était du sexe masculin et fils de moi-même et de..., etc. »

\*\*

Un mot de M. de Lesseps, le nouvel académicien. C'était le soir de son élection.

— Vous êtes content? lui demanda-t-on.

— Oui, certes... Seulement je ne vais plus avoir de mérite à paraître jeune, maintenant que je suis immortel.

Tirage définitif de la LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS très-prochainement. La seule qui ait Deux Millions de francs de lots et un gros lot de 500,000 francs. (Voir aux annonces.)

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Du BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

GOITRE ET GLANDES

diminuent dès les premières applications et sont RADICALEMENT GUÉRIS par le véritable SIROP DE BOCHET IODÉ et la POMMADE RÉSOLUTIVE DE BERTRAND AÎNÉ. 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 francs. POMMADE 2 fr. 50 : franco eu ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AÎNÉ, HANTZER, successeur, place Bellecour, 21, Lyon. Dépôt à Saumur : pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Rien ne répondit à son déchirant appel. Plusieurs fois sa voix se fit entendre, mais en vain; aucun secours ne venait.

— Oh! c'est affreux de rester dans un tombeau jusqu'au jour, murmura M<sup>me</sup> de Verchesne; non, jamais je n'aurai cette patience; à tout prix il me faut en sortir.

S'appuyant avec une énergie fébrile sur les bords du cercueil, elle parvint enfin à s'asseoir, puis à se tenir debout. Il n'y avait plus à se le dissimuler, elle était morte pour le monde, les siens la croyaient perdue à jamais!

La pauvre abandonnée essaya de nouveau de chercher une issue pour regagner le sol du cimetière, il n'y en avait pas; elle était murée dans sa tombe par quatre côtés à la fois; restait l'ouverture du haut, mais comment y atteindre? Elle leva les bras, ses deux mains touchaient à peine le bord du caveau; elle voulut s'appuyer sur celles-ci, se cramponner au mur pour parvenir à la surface et sortir de là; malgré des efforts inouïs, elle n'y put arriver, sa faiblesse était trop grande; de

plus, elle ressentit une vive douleur dans la main gauche qui lui fit lâcher prise; l'infortunée jeune femme retomba épuisée sur son linceul et pleura amèrement.

Son désespoir redoublait en songeant à l'horreur de sa situation. Un son argentin frappa tout-à-coup son oreille; c'était une heure du matin qui sonnait à l'horloge d'une église.

— Une heure seulement, murmura-t-elle, c'est donc au moins six heures d'attente pour ma délivrance. Oh! non! c'est impossible, cette fois j'en mourrais!

Se relevant de nouveau, elle se sentit plus forte; une fièvre ardente la consumait; ses yeux brillaient d'un éclat étrange; ses idées devenaient confuses, elle sentait que la mort allait la reprendre si elle restait plus longtemps dans cet horrible lieu.

Elle prit par un bout la bière refermée et essaya de la soulever; le cercueil quitta le sol, mais retomba lourdement aussitôt; M<sup>me</sup> de Verchesne eut un cri de rage sans cependant s'avouer vaincue; un instant après, tentant un second essai, elle sembla y mettre tout ce qu'il pouvait y avoir d'énergie et de forces en elle; la bière vint toucher de son extrémité le mur de briques : c'était un résultat; encouragée par cette première victoire, elle prit dans ses bras le bout déjà appuyé contre le mur et s'efforça de l'élever à une hauteur plus

le mari d'Adrienne. Rentré chez lui après la funèbre cérémonie, il était tombé dans une syncope prolongée sur le canapé de son salon.

Plusieurs de ses amis, qui étaient restés à ses côtés pendant ces heures douloureuses, étaient revenus avec lui jusqu'à sa porte, et, vu son état de prostration, avaient résolu de ne plus le quitter de la soirée.

Les pleurs que M. de Verchesne s'était efforcé de contenir pendant la durée de l'enterrement, sans pourtant pouvoir y réussir, éclatèrent après cette crise avec une force nouvelle.

Ses amis n'eurent garde de les interrompre; les larmes dans certaines circonstances étant un soulagement réel pour celui qui les répand. Vers dix heures du soir, chacun lui serra amicalement la main et regagna son logis. Anatole de Verchesne se trouvait seul enfin en face de son immense douleur.

Il regagna sa chambre désormais solitaire et donna l'ordre à ses domestiques d'aller prendre quelque repos; mais, témoins de l'état de surexcitation de leur maître, les dévoués serviteurs convinrent, en a parte, de veiller à tour de rôle, toute la nuit, sans que M. de Verchesne pût le soupçonner.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

**Théâtre de Saumur.**  
Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

**LUNDI 3 mars 1884,**

UNE REPRÉSENTATION DE

**LE PETIT LUDOVIC**

Comédie en 3 actes, de MM. Henri Crisafulli et Bernard.

Distribution :

Isidore Polard..... MM. Labranche.  
Fortuné Chamblay..... Lepin.  
Jacques de Montbrion..... Linières.  
Joseph..... Louis.  
Un domestique..... Alexandre.  
Chiquita..... M<sup>mes</sup> Cantrelle.  
Cécile..... Lagarde.  
Juliette de Thécin..... Garniery.  
Jeannette Savoureux..... Delafaye.  
Clara..... Allain.  
Fanny..... J. Orain.

1<sup>re</sup> représentation de

**GRINGOIRE**

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Th. de Banville.

Distribution :

Louis XI..... MM. V. Le Brun.  
Pierre Gringoire..... Linières.  
Simon Fourniez..... Allain.  
Olivier-le-Daim..... Faucheur.  
Loyse..... M<sup>mes</sup> Lagarde.  
Nicole Andry..... J. Orain.

ORDRE : 1. Gringoire ; 2. Le Petit Ludovic.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**Caisse d'épargne de Saumur.**

Séance du 24 février 1884.

Versements de 65 déposants (11 nouveaux), 18,827 fr. 46.  
Remboursements, 29,129 fr. 79 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay,

du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-levées et de Gennes.

**LA SEMAINE ILLUSTRÉE**

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 23 février 1884.

Herbandelus (poésie), 1 gravure, par G. P  
Chronique parisienne, par Alceste.  
Chronique générale de la Semaine, par Emile Faure.  
Micheline Avrial, roman inédit (suite), par Paul Perret.  
Histoire et archéologie : Les statuette de Tanegra, 3 gravures, par Henri Barbisier.  
La Chine méridionale (suite), 2 gravures, par Archibald Colquhoun.  
Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 3 gravures, par Marc Twain.  
Courrier théâtral, par H. C. et Gabriel Levasnier.  
Sphinxiana.  
Bibliographie, par Ferguson.  
La Semaine financière, par J. Belletrud.  
Abonnement : Un an, 18 fr.  
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

**Entrepôts réels des Douanes**

de Saint-Nazaire. Magasins généraux agréés par l'Etat. Avances sur dépôts. — S'adresser à M<sup>rs</sup> NOUVEAU, J. VAN DUYN et C<sup>ie</sup>, à Saint-Nazaire.

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes

PARAISSANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n<sup>o</sup> 153 : En prison ! En prison ! L'île Grévy. Le nourrisson républicain. La Commission des 44. L'assiette de l'impôt. La Ligue du revolver. L'imprunteuse. Le raseur. Choses et autres.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMISERIE SPÉCIALE**  
Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**SARGET-GIRAULT**

6, Rue d'Orléans

**SAUMUR**

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> LAUMONIER.

**A VENDRE**  
JOLIE PROPRIÉTÉ

A la Chaise, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Comprenant :

MAISON, grand jardin potager, terre et bois, le tout en un seul tenant d'une contenance de 5 hectares 55 ares, joignant MM. de Montlaur et Thoreau et la route de Gennes.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (140)

**A LOUER**

Pour le 1<sup>er</sup> octobre 1884,

**MAISON**

CAVES ET SERVITUDES

Propres au commerce de Vins,

A Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve PORROU, ou à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs cédeaux, logé en fûts de 195 à 200 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. GUÉDON.

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il continue à recevoir, de ses marchands de Normandie et de Bretagne, des cidres de 1<sup>re</sup> qualité pouvant être vendus à des prix modérés. (130)

**A VENDRE**

JUMENT BAIE, 6 ans, garantie, attelée et montée, très-vite au trot, chez M. DE MARCONNAY, à la Coutancière, et, pour renseignements, chez M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité, 40, à Saumur. (141)

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets, entretenir les maisons, faire le jardinage et soigner les malades le jour et la nuit.

S'adresser au bureau du journal.

**AUX ÉLÉGANTS**

**CHEMISERIE MODÈLE**

**M. MONTEL**

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme **jardinier**, la femme comme **femme de service**.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie. S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelle. (149)

UN GARÇON, muni de bons certificats, demande une place de cocher.

S'adresser au bureau du journal.

**LOTERIE**

**ARTS DÉCORATIFS**

**DERNIER TIRAGE**

31 Juillet prochain  
DIX GROS LOTS

Un Lot de :

**500.000 F.**

Un Lot de 200.000 Fr.

4 lots de..... 100.000 fr.  
4 lots de..... 50.000 —  
8 lots de..... 25.000 —  
20 lots de..... 10.000 —  
400 lots de..... 1.000 —  
400 lots de..... 500 —

Au total 538 lots formant

**DEUX MILLIONS**

PAYABLES EN ESPÈCES

Le montant des Lots est déposé à la Banque de France

Les billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, Directeur de la Loterie, Palais de l'Industrie, porte IV, Champs-Élysées, Paris

**AU GAGNE-PETIT**  
NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

Manufacture de Pianos et Orgues  
12 Médailles d'honneur.

**LÉPICIER**

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Une ancienne Compagnie d'assurances demande un REPRÉSENTANT pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser à l'inspecteur, hôtel de Londres, Saumur. (130)

Saumur, imprimerie P. GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 FÉVRIER 1884.**

| Valeurs au comptant          |         | Clôture préc. |                             | Dernier cours. |         | Valeurs au comptant              |        | Clôture préc. |  | Dernier cours. |  | Valeurs au comptant     |        | Clôture préc. |  | Dernier cours. |  |
|------------------------------|---------|---------------|-----------------------------|----------------|---------|----------------------------------|--------|---------------|--|----------------|--|-------------------------|--------|---------------|--|----------------|--|
| 3 %                          | 76 20   | 76 35         | Est                         | 735            | 736 25  | OBLIGATIONS.                     |        |               |  |                |  | Gaz parisien            | 513 50 | 511 25        |  |                |  |
| 3 % amortissable             | 77 35   | 77 40         | Paris-Lyon-Méditerranée     | 1223 75        | 1223 50 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 515    | 513 75        |  |                |  | Est                     | 356 50 | 358           |  |                |  |
| 3 % (nouveau)                | 76 45   | 76 35         | Midi                        | 1123 75        | 1120    | — 1865, 4 %                      | 516    | 519           |  |                |  | Midi                    | 354 75 | 355           |  |                |  |
| 4 1/2 %                      | 107 20  | 107 75        | Nord                        | 1695           | 1690    | — 1869, 3 %                      | 403    | 402 50        |  |                |  | Nord                    | 363    | 364           |  |                |  |
| 4 1/2 % (nouveau)            | 105 70  | 105 70        | Orléans                     | 1281 25        | 1287 50 | — 1871, 3 %                      | 392    | 392           |  |                |  | Orléans                 | 357 50 | 357 50        |  |                |  |
| Obligations du Trésor        | 507 50  | 510           | Ouest                       | 807 50         | 810     | — 1875, 4 %                      | 512    | 512 50        |  |                |  | Ouest                   | 355 50 | 357           |  |                |  |
| Banque de France             | 5122    | 5170          | Compagnie parisienne du Gaz | 1402 50        | 1400    | — 1876, 4 %                      | 511    | 512 50        |  |                |  | Paris-Lyon-Méditerranée | 362 50 | 362 50        |  |                |  |
| Société Générale             | 482 50  | 485           | Canal de Suez               | 2017 50        | 2035    | Bons de liquid. Ville de Paris   | 523    | 522           |  |                |  | Paris-Bourbonnais       | 360    | 362           |  |                |  |
| Comptoir d'escompte          | 930     | 935           | C. gén. Transatlantique     | 480            | 481 25  | Obligations communales 1879      | 446    | 446           |  |                |  | Canal de Suez           | 571    | 572           |  |                |  |
| Crédit Lyonnais              | 551 25  | 547 50        |                             |                |         | Obligat. foncières 1879 3 %      | 445 50 | 445           |  |                |  |                         |        |               |  |                |  |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1227 50 | 1237 50       |                             |                |         | Obligat. foncières 1883 3 %      | 339    | 339 25        |  |                |  |                         |        |               |  |                |  |
| Crédit mobilier              | 312 50  | 306 25        |                             |                |         |                                  |        |               |  |                |  |                         |        |               |  |                |  |

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

| Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)   |                     |                                    |       | Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883) |            |             |                  |                               |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
|---|---------------------|------------------------------------|-------|--|------------|-------------|------------------|-------------------------------|------------|---------------------------|------------|--|---------------|----------------------------|---------------|--|--|--|--|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  |                     |                                    |       | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY  |            |             |                  |                               |            | MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| Heure   | Train               | Service                            | Notes | Mixte matin  | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir       | Mixte matin                   | Mixte soir | Mixte matin               | Mixte soir | Omn. matin                                   | Direct. soir. | Omn. soir.                 | Direct. soir. |  |  |  |  |
| 3 heures  | 8 minutes du matin  | express-poste.                     |       | 6 05   | 8 50       | 1 05        | 3 00             | 7 55                          |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 6   | 55                  | matin (s'arrête à la Poissonnière) |       | 6 15   | 9 01       | 1 16        | 3 16             | 8 05                          |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 8   | 56                  | matin, omnibus-mixte.              |       | 6 23   | 9 10       | 1 25        | 3 30             | 8 13                          |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 1   | 25                  | soir                               |       | 6 38   | 9 27       | 1 42        | 3 47             | 8 29                          |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 2   | 32                  | — express.                         |       |  |            |             |                  |                               |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 7   | 15                  | — omnibus.                         |       |  |            |             |                  |                               |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| 10  | 36                  | — (s'arrête à Angers).             |       |  |            |             |                  |                               |            |                           |            |  |               |                            |               |  |  |  |  |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.   |                     |                                    |       | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS  |            |             |                  | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR |            |                           |            | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers. |               |                            |               | POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. |  |  |  |
| Heure   | Train               | Service                            | Notes | Mixte matin  | Mixte soir | Mixte matin | Mixte soir       | Mixte matin                   | Mixte soir | Omn. matin                | Omn. soir  | Mixte soir.                                  | Omn. matin.   | Mixte soir.                | Mixte soir.   |  |  |  |  |
| 3 heures  | 26 minutes du matin | direct-mixte.                      |       | 6 05   | 7 55       | 8 56        | 3 50             | 8 56                          | 3 50       | 7 58                      | 3 49       | 9 33   | 5 50          | 12 10                      | 6 10          |  |  |  |  |
| 8   | 21                  | — omnibus.                         |       | 7 03   | 8 40       | 9 09        | 4 02             | 9 09                          | 4 02       | 8 27                      | 3 14       | 9 53   | 6 28          | 12 55                      | 7 02          |  |  |  |  |
| 9   | 37                  | — express.                         |       | 7 14   | 8 51       | 9 18        | 4 16             | 9 23                          | 4 16       | 8 27                      | 3 14       | 9 53   | 6 55          | 1 28                       | 7 50          |  |  |  |  |
| 12  | 48                  | soir, omnibus-mixte.               |       | 7 27   | 9 04       | 9 31        | 4 29             | 9 36                          | 4 29       | 8 40                      | 3 27       | 10 06  | 7 27          | 2 01                       | 8 40          |  |  |  |  |
| 4   | 44                  | —                                  |       | 7 40   | 9 17       | 9 44        | 4 42             | 9 49                          | 4 42       | 8 53                      | 3 40       | 10 19  | 7 40          | 2 14                       | 9 03          |  |  |  |  |
| 7   | 4                   | — omnibus (s'ar. à Tours)          |       | 7 53   | 9 30       | 9 57        | 4 55             | 10 02                         | 4 55       | 9 06                      | 3 53       | 10 32  | 8 01          | 2 27                       | 9 16          |  |  |  |  |
| 10  | 24                  | — express-poste.                   |       | 8 06   | 9 43       | 10 10       | 5 08             | 10 15                         | 5 08       | 9 19                      | 4 06       | 10 45  | 8 14          | 2 40                       | 9 29          |  |  |  |  |
| Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. |                     |                                    |       | Thouars (arrivée)  | 7 46       | 9 16        | Saumur (arrivée) | 10 33                         | 5 03       | Poitiers (arrivée)        | 10 32      | 4 56   | 11 52         | Montreuil-Bellay (arrivée) | 9 24          | 4 09   |  |  |  |